

**COMPTE RENDU DE LA REUNION DU BUREAU DIRECTEUR DU COMITE REGIONAL OCCITANIE
LE 30 SEPTEMBRE 2017 - TOULOUSE**

Présents :

VALERO Alain, CLAMENS Marie Madeleine, VERDIER Patrick, LAGARDE Carmen, NOGARET Marc, ROUGIER Laurent.

Excusé : RIGAUD Jean-Paul

Mot d'accueil du Président du Comité Régional Occitanie, Alain VALERO.

1 Fonctionnement du Comité Régional Occitanie

Cette réunion et celle du Comité Directeur du lendemain ont avant tout pour but d'améliorer le fonctionnement en ce qui concerne les commissions territoriales (CT) du Comité Régional Occitanie (CRO), de mettre en place une harmonisation et de préciser les objectifs à atteindre d'ici la fin de la mandature.

Pour le lendemain, il est annoncé la venue de Jean-Yves PERRONET (DTN). Il nous précisera les modalités concernant l'embauche d'un emploi Comité Régional. Cette personne ressource travaillerait avec l'ETR (à étudier financièrement et à mettre à l'ordre du jour de la prochaine A.G.).

Le lieu de la sélection de zone a posé problème et ceci à 20 jours de la manifestation. Dorénavant, il faudra éviter ce type de fonctionnement, mais cela nous arrivera tant que nous n'aurons pas mis en place une concertation plus efficace et un calendrier annuel stable, y compris pour les autres commissions.

2 Positionnement du CD66

Plus de problème. Michel DESBOIS (Président de la Fédération) a contacté le CD66 qui a accepté de signer le traité de fusion.

Toutefois, l'appellation de « Pays Catalan » (participation aux Championnats de France sous cette appellation) semble poser problème. A la majorité, le bureau a décidé de transmettre cette situation par courrier à la Fédération, considérant que la Commission Territoriale Languedoc-Roussillon doit également se prononcer.

(Interrogation : il n'avait pas été question que cette situation que cette question face l'objet d'une demande à la Préfecture ?)

3 Rôle et fonction des commissions territoriales

Il a été lu et revisité le règlement intérieur. Des modifications ont été effectuées (voir pièce jointe). Ce règlement intérieur sera transmis à Alain VALERO, Marie Madeleine CLAMENS et Patrick VERDIER. Il devra être validé et signé par les 13 départements, par les CT et par le CRO lors de la prochaine assemblée générale.

4 Constitution de la « commission Compétitions ».

Afin d'étudier les fonctionnements sportifs et d'essayer d'harmoniser, une commission « Compétitions » devrait être créée. (CD31), Christian GRAMOND (CD46), Marc NOGARET (CD12) et Franck CLEMENT (CD82).

Pour Languedoc-Roussillon, les représentants seront désignés le 14/10/2017 lors d'une réunion en Languedoc Roussillon.

5 Volet financier

Harmonisation de la participation sur la licence au niveau des Commissions Territoriales.

Actuellement les comités de Midi-Pyrénées versent 3,30€ par licence senior et junior à la Commission Territoriale MP alors que les comités de Languedoc-Roussillon ne versent que 2€ à la Commission Territoriale LR.

Les vice-présidents responsables de CT précisent les engagements financiers attribués sur des actions spécifiques à chaque CT.

A la demande d'Alain VALERO, il sera demandé au Comité Directeur du 1^{er} octobre 2017 l'existence d'un seul compte. Il est demandé que tous les départements du CRO financent cette structure au tarif de 3,30€ par licence senior et junior.

6 Questions diverses

Il sera proposé au Comité Directeur du 1^{er} octobre 2017 :

- **Qualifications aux Championnats de France Triplettes Seniors**

Proposition de la Fédération : 9 équipes pour le CRO.

Proposition CRO : 4 équipes pour Midi-Pyrénées et 4 équipes pour Languedoc-Roussillon avec abandon d'une équipe.

- **Qualifications aux Championnats de France Triplettes Jeunes**

Proposition de la Fédération : 16 équipes par catégories.

Proposition CRO : 16 équipes par catégories réparties comme suit :

13 aux comités départementaux → champions départementaux

2 au CRO (1 par commission territoriale) → champion régional de commission territoriale de chaque catégorie

+ 1 équipe attribuée cette année à la CTMP et en 2018 à la CTR.

Ces propositions devront être validées par le Comité Directeur du 1^{er} octobre 2017.

Fin de la réunion à 19h00.

Marc NOGARET

Secrétaire Adjoint

du Président du Comité Régional Occitanie

Alain VALERO

Président du CR Occitanie